

## Paiement multicanal

# L'ONEE étoffe son offre

● L'ONEE passe à la vitesse supérieure et enrichit son offre de paiement en ligne par l'ajout de canaux supplémentaires tirant profit des plateformes de e-banking et de m-banking, mais aussi à partir des GAB.

L'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) poursuit sa stratégie digitale de dématérialisation des services aux clients et étoffe davantage son offre de paiement en ligne. Capitalisant sur le succès de sa plateforme de paiement sur Internet, l'ONEE a décidé de mettre à la disposition de ses clients davantage de canaux pour le règlement de leurs factures d'électricité par voie électronique. Désormais, ces derniers ont la possi-

bilité d'effectuer leurs paiements depuis le site transactionnel de leur banque (e-banking), à partir de l'application mobile de leur banque (m-banking) ou par carte bancaire via les guichets automatiques bancaires (GAB). Des modes de paiement disponibles 24h/24 et 7j/7, sûrs et pratiques qui viennent enrichir les modes de paiements classiques au niveau des agences (qui sont naturellement maintenus) et qui versent en faveur de la facilitation des pro-

cessus de paiement par l'ONEE au profit de ses clients, constituant un grand pas en avant pour la dématérialisation des process. À l'évidence, ce processus a été particulièrement bien reçu par la cible de l'office puisque le service de paiement en ligne des factures d'électricité a été introduit en mars dernier. Le traitement de la transaction de règlement se fait au niveau du Centre monétique interbancaire (CMI), et un reçu de paiement en ligne est immédiate-

ment mis à la disposition du client. Aussi, dès le lancement de cette plateforme, le management avait annoncé la mise en place imminente de plus de moyens de règlement des factures. C'est désormais chose faite. Par ailleurs, l'ONEE vient de se voir accorder le visa de l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC) pour sa 5e opération de titrisation de créances commerciales sur les clients de l'office de la catégorie grands comptes pour un montant de 1,5 MMDH. L'opération portera sur les montants levés en titrisation depuis juin 2013, soit un total de 6,8 MMDH. ●

PAR MEHDI MOUTTALIB  
m.mouttalib@leseco.ma